Le Soussigné Consul Général de Sa Majesté le Roi de Prusse a l'honneur de s'adresser à Son Excellence Monsieur Calmon du Pin & Almeida, Ministre Secretaire d'Etat des Relations extérieures de Sa Majesté l'Empereur, afin de vouloir bien soumettre à Sa Majesté l'Empereur les plaintes & doléances de ci-devant sujets prussiens aujourd'hui colons malheureux qui ont été dirigés Sur St. Paul, où ils succombent dans la misère la plus affreuse, dont certainement le Ministère impérial ignore toute l'étendue. C'est l'état de choses provenant de ce que les promesses solennelles, qui leur ont été faites, n'ont point été tenues, ni en entier ni même en partie, il ose se flatter que le Ministère impérial y portera un aussi prompt remède que lors de ses reclamations au sujet des Colons placés à Ilha de St. Catharina' qui aujourd'hui, s'il faut en croire les rapports publics, se trouvent dans un état qui promet le succès.

Les Colons de St. Paul exposent au Soussigné, que la misère les force après avoir vainement épuisé tous les moyens à leur portée, pour obtenir justice de s'adresser à lui, comme représentant du pays qui les vit naître avec prière de soumettre à Sa Majesté l'Empereur en personne leurs justes plaintes. Voici une courte esquisse de leur propre narration. —

Après avoir quitté la Créole & avoir été transportés

à Santos où les fièvres, par suite d'avoir été casernés dans des galeries ouvertes enlevèrent 27 de leurs compagnons, ils y récurent des subsides à la vérité, mais ne voyant point qu'on leur assignat des terres ils obtinrent à force de solliciter, de pouvoir se rendre auprès des Colons que l'on disait établis — voyage qui se fit aux frais de ceux qui avaient encore quelque chose, les plus pauvres ayant dû rester en arrière. Ils furent transportés sous escorte militaire & livrés à Mr. Mello Franco, Directeur de la Colonie à St. Paul où ils durent se loger à leurs frais, ce qui consuma tous leurs subsides. Ils ne trouvèrent point de Colons établis, ces prédécesseurs ayant vainement attendu pendant 1 1/2 an, l'execution des promesses impériales afin d'obtenir des terres s'étant d'après les conseils même du Directeur dispersés de tous côtés dans la province achetant à crédit des terres des brésiliens afin de pouvoir au moins assurer leur triste existence pour l'avenir achât qui ne fut pas même exempt de la contribution du Dezimo malgré la promesse que les colons seraient exempts de toute charge pendant dix ans. Un autre transport de 23 familles a payé en abandonnant ses subsides aux vendeurs des terrains à 7 lieus de St. Paul, chaque famille n'a pu obtenir que 80 brasses □ insuffisantes à leur nourriture & comme toutes subsides ont cessé depuis le 1r. Janv: 1830. sans distinguer si ces colons étaient arrivés depuis 2 ans 1/2 an ou 1 an, ils ont l'affreuse

perspective de se voir reduits aux désespoir.

Les pétitionaires arrivés les derniers depuis 1 an n'ont pas non plus reçu les terres promises & on vient leur annoncer que les subsides ne seraient plus payés. malgré que suivant les promesses ; dont copie originale est jointe & que le Soussigné a fait traduire en français ; ils devront recevoir 2 ans de subsides, terres, bestiaux & ustensiles.

25 Des pièces de familles signataires sont de Trèves 2 de Coblence & un de la Pommeranie, plusieurs ont payé leur passage d'Europe au Brésil comme il appert de quittances originales. —

Le Soussigné croirait offenser la délicatesse de Son Excellence s'il se permettait de s'étendre davantage sur ce sujet surtout en considérant les justes espérances que fait naître le discours de S. M. l'Empereur à l'ouverture des chambres qui recommande si vivement & paternellement les colons, comme étant d'urgente utilité à l'Empire & en priant Son Excellence d'agréer à l'avance, pour les mesures efficaces que Son bon coeur Lui suggerera, les expressions d'une vive gratitude il saisit cette occasion pour renouveller ceux de sa haute particulière & haute Consideration.

Rio de Janeiro le 14 Août 1830.

N. Theremin
Consul General de Prusse

A Son Excellence
Monsieur Miguel Calmon du Pin & Almeida
Ministre Secretaire d'Etat & des Relats. extérieures
Commandeur de plusieurs Ordres
& & &

193

Rio de Janeiro

Respondido en 2 de Marzo 1831